

A retenir

EXCORIOSE

Phase de sensibilité en cours et conditions favorables au champignon. Restez vigilants.

BLACK-ROT

Début de la période de risque sur secteurs précoces. Soyez vigilants sur les parcelles à risque car les pluies annoncées pourraient être contaminantes.



Abonnez vous aux
éditions Midi-Pyrénées
du BSV

www.bsv.mp.chambagri.fr

MÉTÉO

Prévisions du 13 au 18 avril 2016 (Source Météo France)

Zone Corrèze	Mer 13	Jeu 14	Ven 15	Sam 16	Dim 17	Lun 18
Températures	7 18	5 20	9 20	8 21	7 23	8 21
Tendances						

Zone Hte Vienne	Mer 6	Jeu 7	Ven 8	Sam 9	Dim 10	Lun 11
Températures	7 16	7 17	8 17	8 18	8 20	10 19
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

Cépages	Corrèze	Cépages	Hte-Vienne
Cab. S.	3 - 5	Pinot noir	5 - 6
Cab. F.	6 - 9	Gamay	5 - 6
Merlot	5 - 6		
Chard.	6 - 9		
Sauv.	5 (6)		

Rappel des stades :

- 3 : Bourgeon dans le coton
- 5 : Pointe verte
- 6 : Éclatement du bourgeon
- 9 : 2 à 3 feuilles étalées



Stade 6 : Éclatement du bourgeon



Stade 9 : 2-3 feuilles étalées

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Directeur de publication :

Denis CARETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Languedoc-Roussillon
Midi-Pyrénées
BP 22107 - 31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

EXCORIOSE (*Phomopsis viticola*)

• Éléments de biologie

La période de sensibilité de la vigne s'étend du stade 6 (éclatement des bourgeons/sortie des feuilles) au stade 9 (premières feuilles étalées). La croissance végétative met rapidement la partie terminale sensible du sarment hors de portée du champignon.

• Situation au vignoble

La présence de symptômes est très variable selon les parcelles. La fréquence de symptômes varie de nulle à relativement forte (plus de la moitié des ceps).

Dans les parcelles les plus atteintes, les dégâts se manifestent aussi par une casse importante des flèches au moment de la taille à cause des lésions présentes à la base des rameaux.

Évaluation du risque : Le niveau de risque est à évaluer à l'échelle de la parcelle en fonction de l'observation de symptômes et du stade de sensibilité de la végétation. Seule une présence régulière de symptômes sur bois justifie une gestion spécifique.

Par ailleurs, les conditions climatiques survenant lors de la phase de sensibilité du végétal sont déterminantes : le risque de projection est nul en l'absence de pluie.

La période de sensibilité est atteinte pour une majorité de situations. Toutefois, le risque de contamination reste limité en l'absence de pluies significatives prévues pour la semaine.

La période de risque est en cours dans la majorité des situations. Les conditions sont favorables à l'activité du champignon. Restez vigilants.

i Mesures prophylactiques : Les bois porteurs de lésions doivent être éliminés autant que possible lors de la taille d'hiver.



Biologie et description des symptômes :

Le champignon responsable de l'excoriose se conserve durant l'hiver sur les écorces et dans les bourgeons. Il produit des pycnides de couleur noire à la fin de l'hiver et au printemps sur les bois excoriés. Lorsque les conditions climatiques deviennent favorables à la germination des pycnides (précipitations prolongées), celles-ci sécrètent un « gel » de couleur jaune contenant les spores. La pluie, en diluant les spores, va permettre leur dissémination sur des organes réceptifs. Cette dissémination se fait sur de courtes distances et la maladie reste très localisée.

Les attaques apparaissent au printemps, sur les jeunes rameaux, peu après le débourrement, et se manifestent par des taches brun-noir parfois d'aspect liégeux à la hauteur des premiers entre-nœuds.



Excoriose : chancres d'excoriose sur bois d'un an - Photo CRA AQ Lim PC

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

Les premières contaminations peuvent s'opérer dès le stade 2-3 feuilles étalées (stade 9) à partir de baies « momifiées » restées sur les souches. Lorsque le champignon rencontre des conditions favorables au printemps, les contaminations peuvent être très précoces et les symptômes peuvent alors progresser rapidement et atteindre les jeunes grappes en formation.

L'expression des symptômes est relativement longue, de l'ordre de 20 à 30 jours après la contamination, en conditions printanières.



Biologie et description des symptômes :

Le champignon responsable du black-rot se conserve sur les baies momifiées (grappillons non récoltés, accrochés au palissage ou tombés au sol), les vrilles, les feuilles infectées tombées au sol ou encore sur les chancres présents sur les sarments.

Les formes de conservation sont d'autant plus présentes dans les parcelles que les symptômes développés l'année N-1 ont été importants. Le black rot est qualifié de maladie à foyers.

Au printemps, l'augmentation des températures et de l'hygrométrie permet la reprise d'activité du champignon et la production de spores qui seront disséminées à la moindre pluie.

• Situation au vignoble

Des grappes momifiées sont visibles sur quelques parcelles.

Évaluation du risque : Malgré des contaminations assez précoces, la présence de symptômes de black-rot restée éparse et variable selon les parcelles en 2015. Il convient d'identifier les parcelles sensibles ayant présenté des attaques marquées l'an passé, et de suivre l'évolution de la végétation. Dans ces situations, il existe un risque de contaminations en période pluvieuse dès le stade 2-3 feuilles étalées, en particulier en présence d'inoculum en parcelle (grappes avec baies momifiées porteuses picnides, etc...).

Pour les parcelles les plus avancées, le stade de réceptivité est atteint. Il est imminent pour les autres situations. Les successions de petites pluies annoncées pourraient être favorables aux contaminations soyez vigilants sur les parcelles à historique.

i Mesures prophylactiques : Elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire :

- les rameaux porteurs de chancres ou les grappes avec des baies momifiées restées sur les souches doivent être éliminés à la taille. Sur les vignes conduites en taille rase ou non taille, les grappes momifiées représentent un facteur de risque important.
- un travail du sol pour enfouir les résidus de feuilles et de grappes tombés au sol peut réduire ensuite le risque de projection au printemps.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Maturité des œufs (suivi labo Midi-Pyrénées)

Comme chaque année, la maturité des « œufs d'hiver » fait l'objet d'un suivi spécifique en laboratoire (FREDON). Elle s'observe à partir d'échantillons de feuilles collectés sur différents sites et conservés en conditions naturelles durant tout l'hiver. Dès le printemps, chaque semaine, une fraction de ces lots est expédiée au laboratoire pour être placée en conditions contrôlées (20 °C et humidité saturante). La maturité des œufs est considérée comme acquise dès que la germination des spores contenues dans les échantillons s'effectue en moins de 24 h.

Origines 2016 des lots de feuilles : Aveyron (Sebrazac), Lot (Parnac), Gers (Sarragachies) et Hautes-Pyrénées (Soublecause), Tarn-et-Garonne (Moissac), Haute-Garonne (Fronton), Tarn (Gaillac).

A ce jour, aucun des échantillons suivis ne présente de temps de germination inférieur à 24h. Les lots ne sont donc pas considérés comme mûrs.

• Données de la modélisation (Potentiel Système – Stations d'Objat et Verneuil sur Vienne)

La pression exercée par le mildiou est à ce jour faible sur le secteur de Verneuil et moyenne sur le secteur d'Objat. D'après le modèle, les tout premiers œufs d'hiver ne sont pas encore mûrs. Et la masse des œufs non plus. Aucune contamination ne peut donc être modélisée.

Évaluation du risque : Le message de la semaine précédente reste d'actualité, à savoir : **En l'absence de maturité de la masse des œufs d'hiver, le risque de contamination de masse reste nul à ce jour. Il est donc inutile d'intervenir pour l'instant.**

Rappelons que les premières contaminations épidémiques ne peuvent se produire qu'aux conditions suivantes : qu'aux conditions suivantes :

la végétation est réceptive (stade sensible dès l'éclatement du bourgeon)

+ les œufs de mildiou ont atteint un stade de maturité suffisant

+ les conditions climatiques permettent de générer des projections de spores, généralement sur la végétation au bas des souches (T° moyenne > 11°C et pluviométrie suffisante)

OÏDIUM *(Uncinula necator)*

• Éléments de biologie

Compte-tenu de la présence des formes de conservation du champignon directement sur le bois, les contaminations primaires de l'année suivante peuvent se produire très tôt (dès le stade premières feuilles étalées). L'identification des premiers foyers est souvent trop tardive (lorsqu'elles sont visibles, les taches sont déjà au stade sporulant ce qui signifie que la contamination s'est opérée 2 à 3 semaines plus tôt).

Une phase de sensibilité maximale est ensuite identifiée autour de la floraison.

Évaluation du risque : Le niveau de risque est déterminé par la sensibilité du cépage et par l'historique de contamination de la parcelle.

- **Pour les situations à haut risque** (cépages sensibles, fortes attaques les années précédentes) : la période de risque démarre au stade 2-3 feuilles étalées. La période de sensibilité est imminente pour les parcelles de Chardonnay.
- **Pour les parcelles peu sensibles** : la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés (stade 17, pré-floraison). Avant ce stade, surveillez vos parcelles pour détecter l'apparition éventuelle de symptômes sur feuilles.

ÉRINOSE *(Colomerus vitis)*

• Éléments de biologie

Sur les parcelles à risque (régulièrement attaquées), les dégâts peuvent apparaître très précocement, dès le stade pointe verte. Ainsi, des galles peuvent être visibles sur les premières feuilles à la base des rameaux. Lors d'attaques importantes au printemps, l'érinose peut gêner le développement des jeunes pousses et provoquer un avortement des fleurs.

Situation au vignoble : Les premiers dégâts ne sont pas encore visibles à cette période.

Évaluation du risque : On note une recrudescence des symptômes d'érinose, depuis 2 à 3 ans. La surveillance doit être accrue sur les parcelles ayant subi de fortes attaques d'érinose lors des campagnes précédentes. La gestion du risque vis-à-vis de l'érinose dans les parcelles les plus sensibles et régulièrement atteintes de manière significative, repose sur une régulation précoce des populations, avant leur phase de multiplication.

La période de risque est toujours en cours.



Biologie et description des symptômes :

L'érinose est caractérisée par l'apparition, à la face supérieure des jeunes feuilles, de galles boursoufflées. A la face inférieure de la feuille, se forme également un feutrage dense blanc ou rosé. Lorsque les galles vieillissent, ce feutrage vire au brun rouge. Le parasite responsable de ces symptômes est un acarien invisible à l'œil nu.

Les femelles hivernent dans les écailles des bourgeons et colonisent très tôt les jeunes feuilles pour se nourrir et pondre. Très rapidement après le débourrement démarre une phase de reproduction de l'acarien au cours de laquelle seront produites les populations d'adultes des premières générations estivales qui vont migrer vers le bourgeon terminal et les nouvelles feuilles des rameaux. Cette migration démarre fin mai et s'intensifie après la floraison.



Erinose : Galles sur feuilles jeunes
Photo CRA AQ Lim PC

COCHENILLES *(Parthenolecanium corni)*

• Éléments de biologie

Plusieurs espèces de cochenilles peuvent se rencontrer sur la vigne. Dans nos vignobles, les plus représentées sont les cochenilles lécanines et les cochenilles floconneuses.

Ce ravageur secondaire ne nécessite généralement pas de gestion spécifique en vigne car il existe tout un cortège d'auxiliaires qui participe à la régulation naturelle des populations (Ex : coccinelles, chrysopes, ou certains coléoptères (Anthribidae)...).

• Situation au vignoble

Des cochenilles lécanines ont été observées cette semaine sur le secteur d'Allasac sur les parcelles habituellement concernées. Leur présence est ponctuelle au niveau du vignoble mais peut être importante sur les parcelles concernées. Les individus observés semblent être des formes mobiles (larves non encore fixées sous un bouclier).



Cochenilles lécanines sur rameau de vigne
Photo CA 81

Évaluation du risque : Les cochenilles ne présentent que peu de risque pour le développement de la vigne. Cependant, leur extension croissante incite à une plus grande vigilance. La présence de cochenilles peut indirectement être détectée par la présence de miellat et de fumagine sur les feuilles, grappes et rameaux ainsi que par la présence de fourmis attirées par le miellat. Les parcelles fortement attaquées sont à surveiller pour apprécier les niveaux de présence du ravageur et de ses antagonistes.

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 19 avril 2016

La note technique commune « Gestion de la résistance 2016 - Maladies des la vigne Mildiou, oïdium, Pourriture grise » est téléchargeable sur le site de l'Institut Français de la Vigne et du Vin Sud-Ouest : <http://www.vignevin-sudouest.com/cartes/temoins/index.php>

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.